

la CFDT passe en tête !



**Cfdt: 1^{er} SYNDICAT
DANS LE SECTEUR PRIVÉ**
Mesure de la représentativité syndicale
au 31 mars 2017

L'édito du secrétaire général

Dans l'histoire du syndicalisme, on se rappellera du 31 mars 2017 comme le jour où la confédération CFDT sera devenue la première organisation du secteur privé, place que détenait la CGT depuis sa création en 1895.

« Cette première place confirme que notre type de syndicalisme, capable de regarder la réalité en face pour mieux la transformer, capable de faire des propositions, de s'engager dans la négociation et d'obtenir des résultats concrets, répond aux attentes des salariés. »

Laurent Berger secrétaire général CFDT

Cela récompense le travail de terrain de ses militantes et militants au quotidien, nous devons tous, collectivement, nous en féliciter. Maintenant, il va falloir confirmer et amplifier ce résultat jusqu'à la prochaine pesée de la représentativité qui aura lieu dans 4 ans.

Dès cette année, le Syndicat CFDT de l'AFPA pourra apporter sa contribution lors de deux scrutins. Au cours du dernier trimestre et après signature d'une nouvelle prolongation, devraient (on finit par ne plus y croire) se dérouler les élections professionnelles.

Mais celui qui nous intéresse ce mois-ci, concerne l'élection des représentants du personnel au Conseil d'Administration de l'EPIC AFPA qui aura lieu, par vote électronique, du 20 au 27 avril, pour un mandat de 5 ans.

Cette élection peut paraître anodine, étant donné la place prééminente de l'Etat (statut EPIC oblige), pour autant les salariés que vous élirez, auront leur mot à dire. À la CFDT, nous ne prenons pas ces élections à la légère, la liste présentée par notre syndicat est porteuse de nos revendications :

- défendre les intérêts de tous les salariés (y compris ceux des filiales) et sécuriser notre nouvelle Agence,
- redonner sa place à une gestion des Ressources Humaines respectueuse de nos conditions de travail et de nos évolutions professionnelles,
- donner à chaque individu une place dans notre société par la formation professionnelle.

La CFDT, 2^e organisation représentative à l'AFPA, doit être présente dans cette instance, alors, pour les élections de vos représentants au Conseil d'Administration de l'AFPA : **VOTEZ ET FAITES VOTER CFDT.**

**ÉLECTION
AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE L'AFPA**

**VOTEZ
ET FAITES VOTER
CFDT**

Syndicat CFDT FPA
Maison des Syndicats
5 rue Franklin
93100 Montreuil
Tél. : 06 86 52 72 84
cfdtafpa@gmail.com
www.facebook.com/cfdtafpa

© cfdtafpa
Directeur de publication
Thierry Cheype - SG

LE JOURNAL DE BORD DES NÉGOCIATIONS

LE POINT
NÉGO ?

ACCORD FRAIS DE SANTE

un bon régime de croisière !

Après un sérieux balisage, 4 ponts de mesures seront inscrits au cahier des charges du prochain appel d'offres :

- 1 Au pont Supérieur : inclusion des prestations extracontractuelles (ostéopathie, médecines douces...),
- 2 Au pont Principal : amélioration du forfait optique (425 euros pour les verres complexes au lieu de 360 euros),
- 3 Au pont Promenade : augmentation du remboursement des frais médicaux (passage de 150% à 200% de la base de remboursement),
- 4 Au pont Batterie : prise en charge de 500 euros par implant dans la limite de 3 par an et par personne.

Avec cette cargaison de mesures, notre barque enregistrera une charge additionnelle d'environ 9,4 % mais pourra, à cotisation constante, se maintenir à flots jusqu'en 2019, et cela grâce à notre bouée de sauvetage (cf. réserve de 880 652 euros à fin 2016).

Bon vent à ce nouvel appel d'offres dont nous suivrons attentivement les retombées !

« Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles ! »
Waw

ACCORD RPS

Un peu de roulis mais les OS s'accrochent au bastingage !

En effet, la Cfdt, la Cgt et Sud, conscients de la galère vécue par de nombreux salariés risquant à tout moment un naufrage, ont envoyé un SOS pour alerter sur :

- 1 La notion de collectif de travail et de groupe de pairs, seuls capables d'apporter des propositions concrètes
- 2 La nécessité de prendre en compte et de gérer au plus près du terrain, les problématiques des salariés
- 3 La mise en place de commissions paritaires de suivi, aux niveaux régional et national

La direction a bien capté le message et devrait en avitailler son texte !

À signaler également que la DRH a ouvert les écouteilles en proposant, en plus de la mise en place d'un médiateur et d'une cellule d'écoute psychologique, la possibilité de travailler à distance pour lutter contre les Risques Psycho Sociaux !

Prochaine escale de négociation le 21 avril !

« Il ne faut pas lier un navire à une seule ancre, ni une vie à un seul espoir »
Epictète

DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

en cale sèche !

Le navire « ICCHSCT » conscient des risques d'avarie que pourrait subir la filiale 2, a choisi de poursuivre sa navigation un mois de plus avant d'indiquer au CCE, le cap à tenir !

Ce délai freine du coup, le paquebot « élections professionnelles » qui voit, sa machinerie un peu grippée !

Naviguant à vue sur un océan d'incertitudes (date de l'info consultation du CCE, établissement du

traité d'apport, transfert des salariés...) on peut néanmoins établir que le débarquement en juin prochain sur la côte « élections professionnelles » est impossible !

La direction doit donc nous soumettre prochainement de nouvelles cartes de navigation (nouvel accord de prorogation des mandats) pour espérer rejoindre la terre ferme et voter enfin entre octobre et novembre 2017 !

« Ce qu'il y a de plus beau dans la navigation, c'est de débarquer ! »
Benoîte Grout



*« Sur la mer, personne ne vous prend en tutelle, c'est le dernier espace au monde où vous êtes responsable »
Paul Guimard*

LE POINT NÉGOs ?

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS au Conseil d'Administration de l'Afpa

la chaloupe a pris la mer !

Battant pavillon CFDT, trois marins ont embarqué à son bord, Thierry Cheype, secrétaire général, Danièle Artiguenave, Déléguée syndicale centrale et Jean Jacques Camus, secrétaire national en charge de la communication.

Véritables loups de mer, rompus aux coups de tabac et autres déchainements d'éléments, ils se sentent prêts à défendre les salariés, contre vents et marées, au CA de l'EPIC !

Nous allons suivre attentivement cette course qui s'intensifiera, toutes voiles dehors, le 20 avril pour une arrivée au port, le 27 avril !

Merci pour le soutien que vous apporterez à l'équipage CFDT !

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFPA

Peser sur les décisions !

2 administrateurs salariés doivent siéger au CA. Ils ont les mêmes droits et obligations que les autres membres du Conseil.

Le CA définit la politique générale et les orientations de l'activité de l'AFPA et de ses filiales. Parmi ses compétences, il est légitimé pour délibérer sur :

- > **LES ORIENTATIONS ANNUELLES** et pluriannuelles de l'Épic, notamment celles prévues dans le contrat d'objectifs et de performance signé avec l'État ;
- > **LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT** des activités de la nouvelle Agence, ou encore sur les conditions de mise en œuvre des politiques publiques pour le compte de l'État dans le cadre de sa mission au sein du service public de l'emploi.

**VOTEZ
ET FAITES VOTER
CFDT**

Cette première place de la Cfdt marque un tournant historique dans le paysage syndical français. C'est la reconnaissance de notre type de syndicalisme :

- capable de regarder la réalité en face pour mieux la transformer,
- capable de faire des propositions et d'obtenir des résultats concrets,
- capable enfin, de prendre des risques pour faire avancer ses idées.

**Cfdt: 1^{er} SYNDICAT
DANS LE SECTEUR PRIVÉ**

Mesure de la représentativité syndicale
au 31 mars 2017

TAD *Faut pas mollir !* *L'idée gagne du terrain...*



Suite de la série événement
Synafpa
Sur vos écrans depuis février 2017.

1 NOUVEL ÉPISODE
MAI 2017

SÉRIE ÉVÈNEMENT SYNAFPA- FRANCE (2016)

épisode 5 *TAD** = *Faut pas mollir !*
L'idée gagne du terrain

Les résultats se diffusent et la direction s'y intéresse...

Les salariés tendent une oreille positive et attendent la suite !

Rappel du synopsis : il y a 1 an déjà, la Cfdt, voulant connaître les aspirations et les motivations des salariés sur le travail à distance, a lancé une enquête nationale...

ET DEMAIN UNE EXPÉRIMENTATION !

73% des répondants estiment que leur activité professionnelle est partiellement réalisable à distance

MAIS UNE APPROCHE RESPONSABLE... ATTENTION AUX RISQUES !

Les grands risques à éviter :

- Confusion des temps personnel et professionnel 60%
- Isolement 46%
- Non reconnaissance du travail réalisé 42%
- Perte d'identité professionnelle et d'appartenance à un collectif 39%
- Dysfonctionnement du lien hiérarchique 32%
- Management inopérant 31%
- Stagnation de carrière 25%

LE LIEU IDEAL : À DOMICILE (93%), MAIS PAS QUE...

80% des répondants sont prêts à expérimenter le TAD de n'importe quel lieu !

21% depuis un centre Afpà à proximité

14% depuis une plateforme numérique « TIERS LIEU »

Avis direction ★★★★★

Avis salariés ★★★★★

Notez ★★★★★

COMMENTEZ



EXPÉRIMENTATION
TAD LE BON TEMPO

1 à 2

JOURS/SEMAINE



